



## Fonction publique : grève et manifestations le 9 mai prochain

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, et UNSA de la Fonction publique affirment de nouveau leur attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Depuis de nombreux mois, en dépit de leurs revendications et propositions, elles constatent que le pouvoir exécutif poursuit une politique contraire aux intérêts de la population, néfaste pour les missions publiques et pour les agent-e-s. Le gouvernement pratique le double langage en prônant la modernisation de la Fonction publique et le respect des agent-e-s public-que-s, alors même qu'il ne revalorise pas leur rémunération, qu'il supprime des postes, engendrant une forte dégradation des conditions de travail, et veut affaiblir leurs droits et garanties.

Les personnels, avec leurs organisations syndicales, revendiquent l'augmentation de la valeur du point d'indice afin d'améliorer leur pouvoir d'achat, la suppression du jour de carence et rappellent leur opposition aux 120 000 nouvelles suppressions de postes annoncées.

A de multiples reprises, nos organisations se sont opposées à ces mesures et ont mis sur la table des propositions alternatives.

Poursuivant leur politique, toujours sans tenir grand compte des organisations syndicales représentatives, le Président de la République et le gouvernement comptent faire adopter au Parlement, d'ici au début de l'été, une loi dite de *transformation de la fonction publique* dont nombre de dispositions ont une portée très grave tant pour les agent-e-s et les citoyen-ne-s que pour l'avenir de la Fonction publique.

Il en est ainsi, par exemple, de la mise en place d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, instance qui risque de diluer et amoindrir les actions dans des domaines essentiels de la sécurité, de la santé et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité, mesure qui va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire.

Avec le recours au recrutement accru à tous les niveaux de contractuel-le-s, la précarité sera encore aggravée particulièrement avec des contrats de mission à durée déterminée pouvant être rompu à tout moment. Par ailleurs, aucune amélioration substantielle des garanties collectives ni sécurisation des parcours professionnels n'est envisagé pour les contractuel-le-s pas plus qu'un encadrement plus strict des conditions de recrutement et de formation. De plus, c'est l'égalité d'accès aux emplois publics et les garanties de neutralité de l'agent public qui sont menacées.

Après des communiqués unitaires, après des délais de consultations des instances supérieures de la Fonction publique peu respectueuses d'un dialogue social de qualité, après que toutes les organisations représentatives de la Fonction publique aient donné un avis défavorable au projet de loi dit de *transformation de la fonction publique*, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, et UNSA réaffirment leur volonté de mettre en œuvre un processus de mobilisation inscrit dans la durée.

**Pour dire non au projet de loi de *transformation de la fonction publique* et pour demander au gouvernement qu'il ouvre enfin des négociations sur de nouvelles bases, elles appellent d'ores et déjà toutes et tous les agent-e-s de la Fonction publique à se mettre en grève le jeudi 9 mai prochain, étape forte du processus de mobilisation.**

Les Lilas le 12 avril 2019



## Loi de transformation de la Fonction Publique Halte à la casse du statut et à la privatisation des services publics !

Avec la loi Fonction publique, le gouvernement veut aller vite pour mettre à bas définitivement le statut des fonctionnaires. Avec L'emploi du **procédé antidémocratique des ordonnances** (articles 4, 16 et 20), Il entend la faire promulguer avant l'été.

### A la MEL, Agents publics ou Contractuels, pourquoi vous mobiliser contre cette loi ?

Remise en cause des régimes dérogatoires dans le cadre des 35H, et donc **suppression de l'équivalent d'une douzaine de jours de congés à la MEL.**

**Généralisation des précaires** avec le contrat de mission de maximum 6 ans n'offrant droit à aucune intégration et déroulé de carrière (article 6)

La **mise en place de la rupture conventionnelle** permettant de licencier à tout va (article 24).

Le **déploiement du salaire à la tête du client** à travers l'entretien annuel et la fin de l'augmentation du point d'indice (article 10), la généralisation du salaire au mérite, l'augmentation des durées de passage d'échelon.

La **fusion des instances représentatives du personnel dans un comité unique, le comité social, et la volonté affichée d'annihiler les syndicats et de casser l'outil de défense des salariés.** (articles 2,3, 10 et 12).

La **remise en cause du droit à la formation** à travers la généralisation du CPF (article 20) et en parallèle de cette loi, la disparition du CNFPT.

Le **recrutement généralisé aux postes de direction de « mercenaires » issus du privé** pour casser l'éthique de la fonction publique et le sens du service public (article 5) au mépris des conflits d'intérêt.

Pour mieux connaître les enjeux de cette loi scélérate qui produira ses effets dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous vous convions à une

**HEURE D'INFORMATION SYNDICALE**  
autorisée pour tous

**Le jeudi 9 mai à 11H salle du Patio**

Un préavis de grève est déposé ce même jour pour participer à la **manifestation régionale unitaire à partir de 14H30 à Lille (départ Porte de Paris).** Pour défendre vos droit et le service publics, venez nombreux vous informer et débattre !